

Citoyenneté & Participation | Benoît Debuigne

# Espaces publics

## Ennemis ou alliés de la crise sanitaire ?





: lien consultable dans l'Internet

## Introduction

Au matin du 11 mars 2020, l'OMS<sup>1</sup> requalifie officiellement la propagation de la COVID-19<sup>2</sup> en pandémie mondiale. Cette crise sanitaire aurait démarré en décembre 2019 en Chine à Wuhan, même s'il paraît de plus en plus probable que le virus circulait déjà à bas bruit les mois précédents. Dans les mois qui suivent, elle plonge une bonne partie de la planète dans des confinements et restrictions plus ou moins importants. Ces décisions, parfois mal comprises, ont été prises d'après la vitesse de circulation du virus, des priorités politiques ou encore des contextes culturels ou économiques. Une pléthore de mesures ont été mises en œuvre pour maîtriser la maladie, limiter la quantité de morts, et soulager la pression pesant sur les hôpitaux et les infrastructures de santé. Toujours selon l'OMS, le nombre de décès dans le monde s'élevait à 5,11 millions au 16 novembre 2021. À cette même date, la Belgique a recensé 26 403 morts liés au COVID-19<sup>3</sup>.

Partant de là, ce sont quasiment toutes nos habitudes qui ont été bouleversées. À dire vrai, en Belgique, nous n'avons plus connu de restrictions aussi fortes dans nos déplacements et dans nos relations sociales depuis la Seconde Guerre mondiale. Sans aucune comparaison possible entre les processus et leurs conséquences, les impacts psychologiques, psychiques et physiques ont été profonds, et particulièrement chez les plus fragiles. Les limitations ont été nombreuses : frontières fermées, télétravail obligatoire, besoin d'attestation pour déplacements essentiels, couvre-feux...

Comment se sont traduits ces changements dans notre espace public ? Au début de la crise, l'espace public était diabolisé et anxiogène, lieu de tous les dangers. La preuve en est qu'à certains moments, de nombreuses activités et animations de nos espaces publics ont tout simplement disparus pour raisons sanitaires. On pense notamment aux marchés, activités culturelles, sportives... Citons en exemple le marché de la Batte à Liège, plus ancien marché de Belgique, supprimé pendant plusieurs mois sur décision communale<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Organisation Mondiale de la Santé.

<sup>2</sup> Maladie infectieuse virale de la famille des coronavirus découverte en 2019.

<sup>3</sup> « Tableau de bord de l'OMS de la COVID-19 », [en ligne :] <https://covid19.who.int>, consulté le 9 août 2021.

<sup>4</sup> « Coronavirus : le marché de la Batte, à Liège, n'aura plus lieu jusqu'au 5 avril », L'Avenir, 19 mars 2020, [en ligne :] [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200319\\_01458808/coronavirus-le-marche-de-la-batte-a-liege-n-aura-plus-lieu-jusqu-au-5-avril](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200319_01458808/coronavirus-le-marche-de-la-batte-a-liege-n-aura-plus-lieu-jusqu-au-5-avril), consulté le 10 août 2021.

Ensuite, au fur et à mesure du temps, paradoxalement, l'espace public est devenu un lieu de résilience permettant de respirer, de soulager la solitude et l'ennui... De nombreux citoyens ont été amenés à redécouvrir leur proximité en réinvestissant leur quartier à pied, à vélo grâce à la place laissée par les véhicules. De ces constats, on peut affirmer que la crise sanitaire que nous vivons toujours aujourd'hui, prouve à quel point les espaces publics comptent dans nos vies.

Cette publication remplit plusieurs objectifs. Dans un premier temps, elle proposera une analyse tendancielle de l'impact du COVID-19 sur nos espaces publics et ses usagers. Pour ce faire, nous utiliserons différents outils comme l'analyse proxémique<sup>5</sup>, les lieux centrifuges<sup>6</sup> et centripètes<sup>7</sup>... Ils faciliteront la lecture des événements qui ont rythmé les changements d'usages dans nos rues, quartiers, espaces verts... Subséquemment, nous examinerons si l'ensemble de la population a été touchée de la même manière par ces modifications. Y a-t-il eu une sélection sociale, générationnelle... dans l'accès à l'espace public lors de cette période si singulière ? Puis, nous observerons quelles réponses ont été apportées pour augmenter notre résilience. Nous nous attarderons plus particulièrement sur les solutions proposées par l'urbanisme tactique<sup>8</sup>. Et enfin, nous nous demanderons quelles leçons nous pouvons tirer pour l'avenir sur la conception, la construction et l'utilisation de nos espaces publics.

<sup>5</sup> Ensemble des observations et théories que l'être humain fait de l'espace, ainsi que la relation qu'il entretient avec ses semblables.

<sup>6</sup> Se dit d'un lieu répulsif.

<sup>7</sup> Se dit d'un lieu attractif.

<sup>8</sup> L'urbanisme tactique est une forme d'urbanisme plus spontané qui met en place des aménagements temporaires au sein de l'espace public pour répondre à de nouveaux besoins de la population.

## I. Un espace public dénaturé ?

L'espace public n'est pas aisé à définir. Il a suscité de nombreuses théories depuis des siècles, dont aucune n'a fait l'unanimité. Cependant, sans en faire un débat sémantique<sup>9</sup>, on y retrouve des éléments récurrents. Voici deux propositions de définition :

- D'après Françoise Choay (professeure aux Universités de Paris I et VIII) et Pierre Merlin (ingénieur géographe, professeur à l'Université de Paris VIII), « Les espaces publics désignent "la partie du domaine public non bâti affecté à des usages publics", c'est-à-dire l'ensemble des lieux accessibles et gratuits où les individus se croisent, se rencontrent et échangent. Ils renvoient aux rues, aux avenues, aux places, aux parvis, aux boulevards, aux jardins, aux parcs, aux parkings, etc. autant de lieux qui peuvent occuper simultanément des fonctions diverses »<sup>10</sup>.
- Selon Anne Pons (directrice générale de l'Agence de développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise), « La définition de référence de l'espace public dans nos travaux est celle d'un espace accessible à tous et où il est possible d'entrer en contact visuel ou physique avec autrui. À travers cette définition, deux aspects sont à retenir :
  - ▶ la capacité de l'espace public à faire lien social : l'espace public est appréhendé comme un bien commun, accessible à tous, qu'on partage ensemble et qui peut nous rassembler. Il n'est donc pas lié à une question de domanialité.
  - ▶ la capacité de l'espace public à faire lien physique : l'espace public est appréhendé comme l'infrastructure de base du territoire durable

<sup>9</sup> Qui concerne le sens, la signification.

<sup>10</sup> « Aménager les espaces publics pour assurer une diversité et une complémentarité des fonctions (sociale, circulaire, stimulation de l'appareil perceptif, environnementale) génératrices de santé et de bien-être », fiche élaborée dans le cadre du projet ISadOrA (Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement), porté conjointement par l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), mars 2020, [en ligne :] [https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2020/06/F\\_11\\_Fonctions-espaces-publics-web.pdf](https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2020/06/F_11_Fonctions-espaces-publics-web.pdf), consulté le 9 août 2021.

qui, avec ses rues, les fonctions majeures des espaces publics trottoirs, pistes cyclables, promenades, forme le réseau assurant l'articulation entre les fonctions urbaines : habiter, échanger, travailler, se déplacer, s'aérer. »<sup>11</sup>.

Au soubassement de ces deux définitions, on trouve les éléments selon lesquels les espaces publics sont accessibles pour tous, favorisent les échanges et constituent les fondements mêmes des fonctions primaires de la ville ! À la lumière de ces définitions de l'espace public, on comprend vite que ces fonctions n'ont plus toujours été remplies ou tout au moins différemment lors de la crise sanitaire. À titre d'exemple, l'espace n'a plus su jouer ses fonctions de rencontres. A contrario, à certains moments l'espace public a même été un outil de distanciation sociale ! On peut penser notamment à l'émergence d'une série de dispositifs dans nos rues : barrières Nadar, signalétique au sol, sens de circulation... Comme nous le verrons plus loin, l'accès pour tous a également été bouleversé. Ce n'est évidemment pas dans sa gratuité, mais plutôt dans la sélection opérée de manière indirecte. En effet, certaines personnes ne se sont plus rendues dans les rues pendant des mois par peur, par manque de services, par éloignement des centres... tandis que d'autres n'ont pas ou peu modifié leurs habitudes.

## II. Un éclairage par l'approche proxémique

Comment se sont traduites les relations aux autres au sein de l'espace public ? Les usagers ont-ils naturellement mis des distances physiques et sociales avec les autres ou des outils les y ont forcés ? Avons-nous changé de manière provisoire ou définitive nos rapports spatiaux aux autres ? Pour répondre à ces questions, commençons par saisir ce que l'analyse proxémique nous enseigne. Débutons par une définition. La proxémie en anthropologie, introduite en 1963 par T. Hall, un anthropologue de l'Université de Columbia, consiste en « l'ensemble des observations et théories que l'homme fait de l'espace

<sup>11</sup> « Espaces publics à la recherche d'indicateurs pour les documents cadre de planification », Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise, novembre 2015, cahier n°164 [en ligne :] [http://www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg164-amenagement-de-lespace/files/note-164\\_espaces\\_publics-web.pdf](http://www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg164-amenagement-de-lespace/files/note-164_espaces_publics-web.pdf), consulté le 9 août 2021.

en tant que produit culturel spécifique »<sup>12</sup>. En d'autres termes, nos relations sociales et la distanciation physique entre les acteurs de celles-ci sont conditionnées par la qualité de la relation, la culture, l'âge ainsi que de la fonction relationnelle que nous lui accordons. Clairement, il existe une relation entre distance sociale et distance spatiale<sup>13</sup>.

Concrètement, T. Hall a découpé notre espace relationnel en quatre zones :

- la zone intime (entre 15 et 45 cm) : zone qui s'accompagne d'une grande implication physique et d'un échange sensoriel élevé ;
- la zone personnelle (entre 45 et 135 cm) : zone d'échanges, de conversation... ;
- la zone sociale (entre 1,30 et 3,70 m) : est utilisée au cours de l'interaction avec des amis et des collègues, mais aussi généralement avec des inconnus dans l'espace public ;
- la zone publique (supérieure à 3,70 m) : est utilisée lorsqu'on parle à des groupes.

Ces distances correspondent généralement à des fourchettes rencontrées dans une situation dite « normale » ainsi que dans une culture occidentale. Sans contrainte, plus la qualité de la relation est bonne, plus la distance physique entre les personnes est petite. Donc, l'approche proxémique de nos espaces publics permet de jauger de l'état de qualité de la relation des utilisateurs de cet espace. Cela signifie également qu'une trop grande proximité peut être vécue comme étant agressive tandis qu'une trop grande distance peut nous empêcher d'avoir des relations de qualité nécessaires à notre équilibre. Comment ces rapports proxémiques ont-ils évolué suite à la crise sanitaire ?

<sup>12</sup> HALL T., *La Dimension cachée*, Paris : Editions Points, 2014. 13 p.

<sup>13</sup> « La proxémie », *Psychologie-Sociale*, [en ligne :] <https://www.psychologie-sociale.com/index.php/fr/dossiers-de-lecture/30-la-proxemie>, consulté le 10 août 2021.

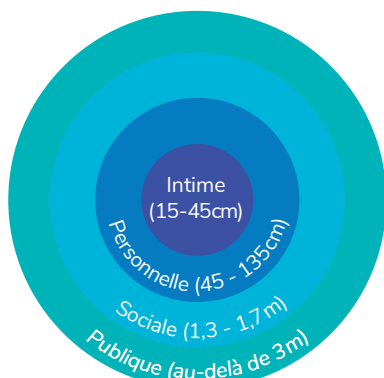


Schéma proxémique dit « normal »

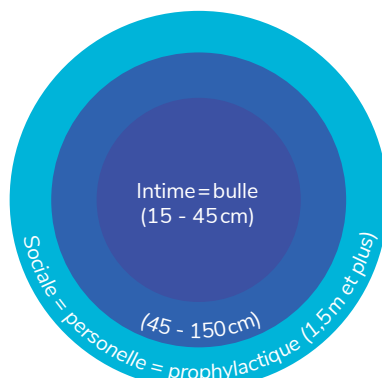


Schéma proxémique durant un confinement

On a constaté que les citoyens ont été particulièrement bousculés sur l'ensemble des sphères de Hall, et ce de manière brutale et sans transition. D'ailleurs, la crise sanitaire a introduit une nouvelle sphère dans le schéma proxémique dit classique. On l'appellera la sphère prophylactique<sup>14</sup> : « une distance – étonnement variable, elle aussi, selon les pays – qui nous protège et protège les autres de virus ou de bactéries. Une distance qui ne nous est pas familière, et dont le caractère conscient ajoute au sentiment d'étrangeté et de malaise »<sup>15</sup>. En l'occurrence, chez nous, cette distance a été définie à 1,50 mètre. Cela a eu pour conséquence de « remplacer » nos sphères sociale et personnelle par cette nouvelle sphère créant pas mal de confusion voir de tensions chez les usagers. Cette sphère a aussi rassuré, soulagé... et atténué le visage concentrationnaire parfois rencontré dans nos villes, nos rues, nos moyens de transport... Parallèlement, la sphère intime était limitée à nos fameuses bulles. Nous avons également « perdu » pendant des mois la sphère publique, nous interdisant toutes les relations de groupe comme les rassemblements, manifestations sportives, culturelles...

Sachant que chaque sphère contribue à un équilibre relationnel et personnel, on comprend aisément les frustrations sociales que la situation a engendrées. « L'espace public vidé des habitants et de la possibilité du hasard est aussi vidé de son sens. L'espace de connexion qu'était devenu l'espace public

<sup>14</sup> Qui prévient la ou les maladie(s).

<sup>15</sup> « Distanciation sociale, proxémie et espaces publics », [en ligne :] <http://dernierkilometre.dk/2020/04/distanciation-sociale-proxemie-espaces-publics>, consulté le 13 août 2021.



ces dernières décennies, selon Françoise Choay, historienne et professeure à l'Université de Paris I et VIII, n'est plus qu'un espace tampon, tout juste suffisant à permettre la distanciation sociale entre les individus. La distanciation sociale est donc à l'opposé de la convivialité rêvée par les urbanistes. Elle va à l'encontre des espaces publics inventés par et pour les interactions collectives »<sup>16</sup>.

En tout état de cause, les politiques d'aménagement du territoire s'attellent depuis de nombreuses années à densifier et à optimiser nos espaces publics. Ces options, a priori logiques d'un point de vue économique et écologique, sont donc remises en question. Comment reconstruire cette confiance à l'autre ? L'organisation et les aménagements futurs de l'espace public peuvent-ils nous y aider ?

### III. L'espace public passé au tamis de l'espace-temps

Durant la crise sanitaire, nous avons tous constaté des modifications de comportements dans l'espace public. Comment ces nouvelles règles ont-elles affecté, nos convictions, nos peurs ? Deux fonctionnements ont été observés. D'une part, il y a les personnes qui cherchent un prétexte pour sortir, prendre leur temps (comportement de socialisation) ; et d'autre part, celles qui limitent leurs déplacements dans le temps et dans l'espace par peur de contracter la maladie (comportement engendrant la désocialisation). Ces derniers mois, nous avons tous éprouvé ce sentiment de culpabilité en utilisant l'espace public. Une dame âgée dans un atelier d'éducation permanente témoignait : « J'ai régulièrement eu cette sensation d'être hors-la-loi quand je me déplaçais en rue. Est-ce que j'ai bien mis mon masque ? Suis-je trop près d'une personne dans la file ? Puis-je m'asseoir à tel endroit ? ». Qui ne s'est pas posé ces questions, envahi par la nostalgie d'une insouciance passée ?

Pour répondre à ces nouvelles règles de distanciation, beaucoup ont adapté leurs stratégies d'utilisation de l'espace public. On a recensé la **stratégie d'évitement**. « Je ne sors plus de chez moi afin d'éviter les contacts. Je change de trottoir. J'évite certains lieux trop fréquentés. Dans les transports en commun, lorsque la distanciation sociale n'est pas possible, je tourne la tête ».

<sup>16</sup> « Distanciation sociale, proxémie et espaces publics », op. cit.

On peut également citer **les stratégies de temporisation** qui consistent à réduire le temps de présence dans l'espace public ainsi que celui des échanges. En croisant une connaissance, on va diminuer le temps d'interaction prétextant par exemple une autre tâche à réaliser. La **stratégie normative** quant à elle permet de rappeler les règles sanitaires en vigueur. « On n'a pas le droit donc... je te laisse ». Loin de dresser une liste exhaustive des stratégies, on remarque aisément que le comportement des habitants a été fortement modifié au gré des changements de règles. Encore une fois, ces changements sont propres à chacun en fonction d'un contexte à un moment donné. D'habitude, des codes culturels presque communément acceptés simplifient nos échanges. Maintenant, on doit y penser... Quid de ces stratégies une fois les masques tombés ? Il va donc falloir déprogrammer cette distanciation de manière progressive. Certains vont y arriver rapidement, d'autres moins et parfois certains, malheureusement, n'y parviendront plus.

---

## IV. Des espaces gagnants et perdants

---

Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons tous été forcés de réorganiser notre « consommation » en matière d'espace public. On a pu observer que certains ont été pris d'assaut et d'autres délaissés. Effectivement, ils ont joué un rôle de régulation de nos humeurs, d'oxygénation, de socialisation, de santé... Analysons quels ont été les espaces centripètes (attractifs) et centrifuges (répulsifs).

Le grand gagnant a été la proximité. Beaucoup de citoyens ont (re) découvert leur environnement proche. Une habitante namuroise témoigne : « Cela fait une vingtaine d'années que j'habite le quartier et je m'aperçois que je ne le connais pas si bien que ça. C'est beau ! ». Autres lieux attractifs : les espaces verts (parcs, jardins publics, squares, plages...) sont passés d'un statut d'espace récréatif à quasiment un espace de prévention en matière de santé mentale ! Une dame dans un atelier d'éducation permanente s'exprimait en ces termes : « Heureusement qu'on avait ce parc (ndlr : Amay, Namur) sinon on serait devenus fous ! ». Ces endroits ont été aussi régulièrement un prétexte à la rencontre, parfois seuls contacts dans une journée. Certains habitants étaient prêts à rouler plusieurs dizaines de kilomètres afin de s'octroyer une bouffée d'air frais. En effet, de nombreux citoyens n'ayant pas de jardin ou de

balcon dans les grandes villes s'y sont « réfugiés ». Ce besoin était d'autant plus fort que les logements étaient petits et peuplés. C'est ce que nous appellerons une pénalité urbaine<sup>17</sup> particulièrement difficile à vivre lors de cette pandémie.

À certains moments, les espaces verts ont été (sur)investis au point d'en devenir anxiogènes. Parfois, on y a observé une concurrence spatiale de la crise sanitaire (dimension concentrationnaire). Victimes de leur succès, certains espaces ont donc subi plusieurs fermetures ou mesures spécifiques depuis le début de la pandémie. Par exemple, l'affluence au Parc de Mariemont (Morlanwelz/Manage, Hainaut) et certains comportements ne respectant pas les règles sanitaires ont contraint le bourgmestre de Manage à des fermetures temporaires<sup>18</sup>.

Ensuite, les pistes cyclables et autres lieux de promenade ont été particulièrement sollicités lors des beaux jours. Le boum de vente de vélos révèle cet intérêt grandissant. En effet, par rapport à 2019, il s'est vendu 23 000 unités de plus en Belgique pour l'année 2020<sup>19</sup>. Plusieurs éléments peuvent expliquer cet engouement : à certains moments, le cyclisme était quasiment un des seuls sports encore praticables avec le jogging ; la sédentarité inquiétait tout comme la météo ; la nette diminution de voitures rendait la route plus sécurisée ; la proximité dans les transports en commun devenait angoissante... Certains tronçons de RAVeLS<sup>20</sup> ont donc été pris d'assaut par la population lors de l'été 2020 à tel point que certaines communes ont dû prendre la décision de les fermer momentanément comme à Fléron (Province de Liège)<sup>21</sup>.

Et enfin, les espaces dits « sans potentiel particulier » ont pris du galon pendant cette crise. Comme l'évoque Vanessa Delevoye rédactrice en chef d'URBIS<sup>22</sup> : « Là, chaque espace, chaque interstice urbain a pris de la valeur :

<sup>17</sup> Inconvénient en tant qu'urbain.

<sup>18</sup> « Coronavirus : fermeture du parc de Mariemont », Antenne Centre, [en ligne :] <https://www.antennecentre.tv/article/coronavirus-fermeture-du-parc-de-mariemont>, consulté le 10 août 2021.

<sup>19</sup> WILLEMS J.-C., « Le vélo sort gagnant de 2020 : il s'en est vendu 4% de plus qu'en 2019 », RTBF, [en ligne :] [https://www.rtbf.be/info/societe/detail\\_le-velo-sort-gagnant-de-2020-il-s-en-est-vendu-4-de-plus-qu-en-2019?id=10746382](https://www.rtbf.be/info/societe/detail_le-velo-sort-gagnant-de-2020-il-s-en-est-vendu-4-de-plus-qu-en-2019?id=10746382), consulté le 11 août 2021.

<sup>20</sup> Réseau Autonome des Voies Lentes en Wallonie.

<sup>21</sup> ANCIEN T., « Coronavirus : accès restreint sur le RAVeL (ligne 38) », Ville de Fléron, [en ligne :] <https://www.fleron.be/coronavirus-acces-restreint-sur-le-ravel-ligne-38>, consulté le 11 août 2021.

<sup>22</sup> Magazine français d'éducation populaire spécialisé sur les questions de la ville et de ses habitants.

la cour goudronnée entourée de garages a été investie par les enfants pour jouer, la dent creuse remplie d'herbes folles a permis au chien de gambader... Tous ces lieux, même les plus petits, ont constitué des espaces de respiration salvateurs pour les urbains sans jardin »<sup>23</sup>. Dans le même ordre d'idée, les « espaces tampons »<sup>24</sup> ont également été réinvestis (balcons, cours, jardin à l'avant...). Habituellement peu utilisés, ils sont devenus de véritables alliés aux rencontres entre voisins et passants. Lors de la pandémie, sur ces espaces tampons, on a constaté aussi bien un élargissement de la sphère privée qu'un rétrécissement de l'espace public. Les urbanistes et décideurs ont reçu un message fort de la population quant à l'intérêt d'avoir des espaces de qualité, aussi petits soient-ils.

A contrario, d'autres espaces plus anxiogènes ont été délaissés (espaces centrifuges) ou fermés pour raisons sanitaires. En effet, même si cette notion est plus personnelle et ponctuelle, on a pu observer un désaveu pour les transports en commun, les lieux de rassemblement habituels comme les places et centres-villes.

## V. Une lisibilité et un accès pour tous affectés

Autres signes de changements opérés dans nos rues : de nouveaux codes, signalétiques, pictogrammes, affiches ont fleuri un peu partout, et plus particulièrement dans nos villes. En effet, la liberté de déplacements a laissé brutalement la place à une nouvelle codification rendant la lecture et l'utilisation de l'espace public plus compliquées. Par exemple, de nombreuses communes ont imposé le port du masque dans leur centre. Mais où et quand cette règle est-elle d'application ?

D'innombrables citoyens ont été « perdus ».

Là aussi, nous ne sommes pas tous égaux face à ces changements. Les espaces publics n'ont pas offert la même sécurité sanitaire à l'ensemble des habitants. Certaines personnes ont eu du mal avec ces nouveaux dispositifs

<sup>23</sup> DELEVOYE V., « Espaces publics : reconquérir les délaissés », *URBIS le magazine qui explore la ville*, [en ligne :] <https://www.urbislemag.fr/espaces-publics-reconquerir-les-delaisses-billet-581-urbis-le-mag.html>, consulté le 15 août 2021.

<sup>24</sup> Espaces situés entre la voirie et les habitations, commerces, bureaux...

aperçus habituellement lors d'évènements grand public ou dans des parcs d'attractions. C'est le cas des barrières Nadar, des modifications de circulation... qui ont parfois envahi nos rues. On ne s'en rend pas toujours compte, mais certains de ces outils ont pu être excluants pour des personnes âgées, en situation de handicap, les enfants... Par exemple, selon Charlotte Louche, coordinatrice du service social de l'Association des Amis des Aveugles, des difficultés supplémentaires ont été rencontrées par les personnes déficientes visuelles depuis le début de la crise. Les services d'assistance n'ont pas toujours été maintenus pour accéder aux transports en commun. De nombreux nouveaux obstacles ont entravé leurs déplacements perturbant également le travail des chiens guides. Les files d'attente des commerces (parfois situées sur la voirie) les ont mis en danger. Les terrasses ont quelques fois été installées sur les trottoirs ne laissant pas suffisamment d'espace de passage. En rue, l'aide reçue par d'autres citoyens n'était plus aussi forte par peur de toucher et d'attraper la COVID-19. Il ne s'agit ici que de quelques exemples. Selon la CAVAB<sup>25</sup>, la conséquence directe est une perte d'autonomie importante. Il est donc fondamental de tenir compte des dimensions égalitaires et cognitives lors de modifications de l'espace public !



Image par Tumisu – <https://pixabay.com/fr/photos/la-distance-sociale-virus-distance-4992164/>

<sup>25</sup> Le Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles, association qui défend l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).



Image par Stuart Bailey – <https://pixabay.com/fr/photos/la-distance-sociale-ligne-gens-6511850/>



Image par Renate Köppel – <https://pixabay.com/fr/photos/arr%C3%Aater-entr%C3%A9e-interdite-ferm%C3%A9-6076896/>

## VI. L'urbanisme tactique, une bouffée d'oxygène ?

Comment l'espace public peut-il devenir un allié face à cette crise ? Une des réponses est livrée par l'urbanisme tactique. En quoi consiste-t-il ? Nicolas Douay, urbaniste à l'Université de Paris-Diderot, et Maryvonne Prévot, urbaniste également à l'Université de Lille affirment : « l'urbanisme tactique propose à tout citoyen d'agir matériellement sur son environnement urbain immédiat et quotidien afin de le rendre plus agréable à vivre, et ce sans attendre que les autorités/acteurs en charge de l'aménagement et de l'urbanisme répondent à ses aspirations »<sup>26</sup>.

Pourquoi l'urbanisme tactique est-il une solution particulièrement adaptée face à la crise sanitaire ? Il est né en 2005, lorsque le collectif Rebar<sup>27</sup> loue une place de parking à San Francisco pour la transformer en « petit parc ». À l'origine plutôt contestataire, l'urbanisme tactique s'institutionnalise et commence à rentrer dans les mœurs des services publics comme outil complémentaire à la planification de type Master Plan<sup>28</sup>. Cette dernière nécessite fréquemment de longues études préalables réalisées par des bureaux spécialisés, des enquêtes... Elle est souvent considérée comme étant trop lente, technocratique et peu adaptée. Ce type de planification ne pouvait donc pas répondre à la temporalité imposée par la COVID-19.

L'urbanisme tactique se caractérise par cinq éléments fondateurs. Tout d'abord, on notera la **petite échelle** à laquelle il s'applique. Généralement, on pourra retrouver ce genre d'intervention de manière très ponctuelle comme dans une rue, un trottoir, un bâtiment... Ensuite, les **coûts** sont assez faibles par les choix d'aménagements, mais également par les réalisations des habitants eux-mêmes. On peut citer des affiches, des tracés au sol, des bacs de fleurs, de la signalétique... Un autre aspect caractérisant l'urbanisme tactique réside dans sa **rapidité** de mise en œuvre, et donc sa réactivité face à des changements brutaux. La **réversibilité** des aménagements permet, après

<sup>26</sup> TELLER J., « L'urbanisme tactique, une autre manière de faire la ville », *Dérivations pour le débat urbain*, [en ligne :] <https://derivations.be/archives/numero-5/l-urbanisme-tactique-une-autre-maniere-de-faire-la-ville.html>, consulté le 15 août 2021.

<sup>27</sup> Studio d'artistes militants en design urbain situé à San Francisco.

<sup>28</sup> Traduction Plan directeur. En urbanisme, document définissant les stratégies et orientations à grande échelle (macro-urbanisme)



évaluation, de revenir à l'état initial si la situation le requiert. Et enfin, il contribue à une forme **d'empowerment**<sup>29</sup> des habitants via la réappropriation des espaces publics.

Le renouveau de l'urbanisme tactique est notamment lié au vide laissé par les voitures dans notre espace public. Ces espaces sont devenus en quelques mois des opportunités créatives pour répondre aux besoins des habitants en cette période si singulière. Concrètement, comment se sont manifestées ces interventions ? Durant la crise sanitaire, on a pu observer l'émergence accrue de rues piétonnes, de pistes cyclables, des trottoirs élargis, des terrasses éphémères... un peu partout sur la planète. À Oakland (Californie), des rues, habituellement réservées aux véhicules, se sont transformées en voies où les piétons devenaient prioritaires. À Rotterdam, les voitures ont été interdites sur certaines grandes artères après 16 heures offrant de larges espaces aux piétons et aux cyclistes. À Paris, 52km de coronapistes<sup>30</sup> vont être pérennisées dans les prochains mois dopant le réseau cyclable parisien à plus de 1100km sur l'ensemble de son territoire<sup>31</sup>. Ces nouvelles pistes cyclables ayant parfois été réalisées dans la précipitation et/ou sans consultation les rendant parfois dangereuses, leur pérennisation permettra de corriger le tir. Chez nous, à Bruxelles, selon le GRACQ<sup>32</sup>, 40km de pistes cyclables vont venir renforcer le réseau existant. Ici, les coronapistes ont été une opportunité de tester grandeur nature un aménagement prévu<sup>33</sup>. A contrario, « Le problème, pour Luc Goffinet (chargé de politique wallonne et fédérale au GRACQ), c'est que la Wallonie n'était pas prête, contrairement à Bruxelles ou Paris, par exemple, qui avaient dans leurs cartons, avant la crise déjà, des projets et une planification vélo. En Wallonie on a un déficit de planification et d'étude. On n'a donc pas pu aménager rapidement des pistes cyclables pour mettre en selle

<sup>29</sup> Processus ou approche qui vise à permettre aux individus, aux groupes de renforcer leur pouvoir d'action et de décision sur leur environnement et leur vie.

<sup>30</sup> Contraction de coronavirus et de piste cyclable créée pendant la période de la crise sanitaire du COVID-19.

<sup>31</sup> AGENCE FRANCE-PRESSE, « Paris : la pérennisation des coronapistes, un chantier au long cours », RTL, [en ligne :] <https://www.rtl.be/info/monde/economie/paris-la-perennisation-des-coronapistes-un-chantier-au-long-cours-1337974.aspx>, consulté le 24 novembre 2021.

<sup>32</sup> Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens qui représente et défend les intérêts des cyclistes en Belgique francophone.

<sup>33</sup> CUIGNET F., « 40km de pistes cyclables supplémentaires en région bruxelloise », GRACQ, [en ligne :] <https://www.gracq.org/actualites-du-velo/40-km-de-pistes-cyclables-supplementaires-en-region-bruxelloise>, consulté le 16 août 2021.



durablement les Wallons qui se sont mis au vélo pendant le confinement. »<sup>34</sup> Même si les mentalités évoluent en matière d'écomobilité, une belle opportunité n'a pas été saisie totalement.

Moyennant quelques petits aménagements, une série d'activités sportives, culturelles et artistiques ont pu être « redirigées » en extérieur lorsque la météo le consentait. Au-delà des réponses sanitaires, de mobilité et d'animation, l'urbanisme tactique a également été un allié économique pour certains établissements (restaurants, café, commerces...). Par exemple, dans le secteur de l'Horeca, le maintien ou la reprise des activités ont parfois pu se faire en annexant une partie des trottoirs et des places de parking.

Attention, l'urbanisme tactique a aussi montré ses limites. Pour être pérennisé, il doit également être encadré et évalué avec les différents acteurs de la société. Il a été observé que de nombreux aménagements tactiques ont été installés sans concertation, faisant fi des lois qui régissent l'espace public. Ces aménagements ont parfois été retirés faute d'utilisateurs, des plaintes déposées... Est-ce un échec ? Non, puisque réversible ! D'autres précautions sont à prendre lorsque l'on met en place ce type d'aménagement. Il est fondamental qu'ils ne soient pas trop nombreux sur un même espace. Premièrement, la cohérence pourrait en être affectée : la multiplicité de ces aménagements ne facilite pas toujours une harmonie d'ensemble. Deuxièmement, la lisibilité de l'espace public serait plus difficile pour un certain nombre d'usagers. Notamment pour les usagers faibles, cela pourrait représenter une entrave à une utilisation sereine. Troisièmement, des aménagements tactiques de qualité entraîneraient de facto une concentration de personnes, ce qui serait contre-productif en période de crise sanitaire. Comme pour beaucoup de choses, ce type d'urbanisme est à utiliser de manière parcimonieuse et réfléchie.

L'évaluation de ces aménagements temporaires joue un rôle essentiel dans la démarche participative, sa crédibilité, ainsi que sa légitimité. Quels en sont les bénéfices ? Doivent-ils s'inscrire dans la durée ? Seules des évaluations permettront de juger de la pérennité à leur octroyer. Pour ce faire, il est nécessaire que les juristes, urbanistes, politiques... se saisissent de cet urbanisme participatif et empirique.

<sup>34</sup> BOURGEOIS S., « Alors, rentrée chaotique sur les routes ? "Non, le bilan est bon, ça roule" », RTBF [en ligne :] [https://www.rtbf.be/info/societe/detail\\_alors-rentree-chaotique-sur-les-routes-non-le-bilan-est-bon-ca-roule?id=10586565](https://www.rtbf.be/info/societe/detail_alors-rentree-chaotique-sur-les-routes-non-le-bilan-est-bon-ca-roule?id=10586565), consulté le 24 novembre 2021.

## VII. Un rendez-vous à ne pas rater !

Comme nous l'avons vu précédemment, l'approche proxémique nous enseigne une série de principes en matière de relations sociales. Tout d'abord, il est important d'œuvrer collectivement au retour à des distances sociales et physiques spontanées et naturelles. Elles contribuent à notre bien-être et notre équilibre au travers de la relation aux autres, et ce y compris dans l'espace public. Comment ? En revenant à l'état initial sous un principe homéostatique<sup>35</sup> ? Pas forcément ! Nous avons démontré que d'autres possibilités s'offraient aux habitants de vivre autrement dans l'espace public.

En matière de mobilité, il faudra rétablir la confiance dans l'utilisation des transports publics. De nombreuses personnes resteront en effet probablement méfiantes par rapport à la promiscuité et l'hygiène dans les transports en commun. Un des enjeux consistera à garantir des transports publics de qualité, rythmés et... avec une offre suffisante. Autre élément : la place de la voiture dans nos rues. Là aussi, beaucoup sont ceux qui ne désirent pas revenir à une situation où la voiture prenait une place démesurée sur nos voiries. Ce momentum offrait une opportunité de rééquilibrage de cette utilisation entre les différents usagers. Mais en cette fin d'automne, l'Institut Vias<sup>36</sup> constate tout autre chose sur le terrain : « ... la recherche et l'expérience en matière de mobilité montrent que toute capacité libérée sur la route est rapidement reprise. Les faits font également apparaître que les embouteillages sur les routes belges ont fortement augmenté ces derniers temps. L'effet dit "d'aspiration" fait en sorte qu'un flux de trafic plus fluide attire un nouveau trafic et que l'effet positif disparaît relativement vite. Ce nouveau trafic automobile peut également provenir de travailleurs qui délaissent un moyen de transport plus durable au profit de la voiture, précisément en raison de la

<sup>35</sup> En biologie, l'homéostasie correspond à la capacité d'un système à maintenir l'équilibre de son milieu intérieur, quelles que soient les contraintes externes.

<sup>36</sup> L'institut Vias est un institut de connaissance indépendant qui agit comme une référence pour les citoyens, les instances publiques et les entreprises afin d'améliorer la sécurité routière, la mobilité, la sécurité et la santé.

pression moindre exercée par les embouteillages et parce que le télétravail structurel leur permet de n'être confrontés à un trafic intense que quelques jours par semaine ». <sup>37</sup>

L'urbanisme tactique peut, complémentirement aux autres outils, jouer ce rôle. Les urbanistes, planificateurs, promoteurs, citoyens... doivent intégrer plus que jamais cette dimension dans la conception, la construction et l'utilisation de nos espaces publics, rappelons-le inventés par et pour les interactions socialisantes. Dans les années à venir, et ce de manière expérimentale au début, la conception et la gestion des espaces publics pourraient être co-déleguées du secteur public à des acteurs communautaires. Cette nouvelle gouvernance de nos rues pourrait faciliter l'adéquation des besoins de la population, augmenterait la réactivité face aux changements... pour passer d'espaces trop souvent monofonctionnels à des espaces flexibles, interchangeables et partagés. « Cette approche privilégie l'échelle locale. Elle s'appuie sur divers courants de pensée, dont celui sur la gouvernance des communs, portée par Elinor Ostrom <sup>38</sup>. Ses travaux sur les modèles de gouvernance polycentrique montrent qu'il est possible de rassembler, au sein d'un système complexe, une grande variété d'acteurs, dont les intérêts divergent ou sont conflictuels. Ces modèles permettent de proposer des solutions durables, fondées sur le consensus et la prise en compte de contextes spécifiques » <sup>39</sup>.

Autre problème, la pandémie va engendrer une crise de moyens pour les années à venir poussant aussi les acteurs publics à revoir la gestion et le financement de l'espace public. La crise a démontré que des aménagements à échelle humaine, plus spontanés (mais pas illégaux) peuvent être plus efficaces et moins coûteux. En effet, la créativité des aménagements citoyens ou publics a parfois réussi à augmenter les possibles et les interactions sociales, là où des solutions dispendieuses ont échoué. Ces solutions bon marché sont

<sup>37</sup> « Le télétravail à domicile et le télétravail post-covid : une aubaine pour la mobilité et la sécurité routière », VIAS institute, [en ligne :] <https://www.vias.be/publications/Thuis-%20en%20telewerk%20post-covid%20kanssen%20voor%20een%20meer%20duurzame%20mobiliteit/Le%20travail%20%C3%A0%20domicile%20et%20le%20t%C3%A9l%C3%A9travail%20post-covid%20une%20aubaine%20pour%20la%20mobilit%C3%A9%20et%20la%20s%C3%A9curit%C3%A9%20routi%C3%A8re%20.pdf>, consulté le 24 novembre 2021.

<sup>38</sup> Économiste, politologue et professeure américaine à l'Université de Californie, Los Angeles.

<sup>39</sup> CARRÉ M-N, « Espaces publics et pandémie : enjeux de gestion et de gouvernance », BC2, [en ligne :] <https://groupebc2.ca/reflexions/espaces-publics-pandemie/>, consulté le 16 août 2021.

souvent plus facilement réversibles. Dès lors, elles peuvent plus aisément renforcer la résilience de nos espaces publics et de leurs habitants. Une attention particulière devra être apportée à ces microaménagements pour répondre aux changements brutaux auxquels nous allons faire face dans les années à venir (sanitaires, climatiques, économiques...).

---

## Conclusion

En définitive, compte tenu de la crise sanitaire, l'espace public a subi de nombreuses transformations ces derniers mois. Concomitamment, l'analyse proxémique a démontré à quel point les usagers ont eux aussi changé leurs comportements en réponse à cette situation inédite. Les usagers ont ainsi parfois modifié leur lieu de promenade, de déplacements... en délaissant certains espaces plus anxiogènes au profit d'autres, plus sécurisants, par exemple les espaces verts. Comment cela s'est-il matérialisé concrètement ? De nombreux aménagements, de nouvelles signalétiques... ont fleuri un peu partout dans nos rues perturbant la lecture et l'utilisation de l'espace public. L'urbanisme tactique a d'ailleurs été une des réponses séduisantes à ces mutations, car rapide dans sa mise en œuvre et généralement peu coûteux. Des points d'attention sont nécessaires, car dans la précipitation, il peut occasionner des inégalités auprès des usagers, et notamment des plus fragiles (personnes âgées, en situation de handicap, enfants...). Afin d'augmenter leur efficacité et leur utilité, il est nécessaire de développer cette culture d'un urbanisme plus participatif, et le structurer pour en faire un véritable outil de résilience de nos espaces publics.

Aujourd'hui, il est difficile d'affirmer, si les mesures transitoires liées à la pandémie vont entraîner des modifications pérennes dans notre environnement, et ceci est d'autant plus difficile à prévoir que la pandémie semble vouloir s'imposer à nouveau en ce mois de novembre 2021, contraignant les pouvoirs publics à de nouvelles restrictions. Il y a fort à parier qu'un retour à la normale pourrait s'avérer encore long. Et si, dans nos rues, un retour à l'anormalité était plus juste ? Sont-elles propres à cette crise sanitaire ou cette dernière n'a été qu'un révélateur de nouveaux modèles en matière d'utilisation de l'espace public, d'urbanisme et de socialisation ? L'impact de la COVID-19 sur les espaces publics et leurs usagers ont permis d'en repenser les cadres concep-

tuels, qu'il s'agisse des comportements, de la participation citoyenne de l'espace construit, des pratiques et des représentations dont ceux-ci font l'objet. Assurément, la pandémie a encore pointé un peu plus du doigt la nécessité de nouveaux paradigmes en matière d'utilisation de l'espace public, et donc par voie de conséquence de l'urbanisme qui lui est attaché.

Malgré tout, une série de questions subsistent. N'avons-nous pas été trop dans l'urbanité, comme si l'être humain devait en retirer la substantifique moelle, une efficience et une rentabilité s'éloignant petit à petit des fonctions premières de l'espace public ? Au-delà de la question purement sanitaire et sécuritaire, il faudra se pencher sur un modèle urbanistique alliant les avantages de la densité tout en limitant ses inconvénients. Cela passera probablement par le développement de pôles secondaires encourageant une meilleure répartition de la population sur l'ensemble du territoire. Autre question, cela ne représente-t-il pas une opportunité d'un nouveau partage de l'espace public ? La pandémie a offert une chance aux citoyens de reconquérir leur espace public. Vont-ils la saisir durablement ? Rien n'est moins certain lorsque l'on voit que le nombre de voitures a augmenté à Bruxelles par rapport à 2019. Mais dans le même temps, les transports alternatifs ont aussi beaucoup augmenté. La société dans son ensemble se doit de réinvestir fondamentalement ses espaces publics. Trop souvent, nous les utilisons de manière mécanique, acquise... Pendant la période la plus intense de la pandémie, nous nous sommes aperçus de leur utilité. Continuons !

\*\*

Benoît Debuigne est licencié en sciences géographiques (UCL) et détenteur d'un troisième cycle en aménagement du territoire et développement local (ULB). Aujourd'hui, il est responsable de la thématique Lieux de vie & Espace public au sein du CPCP.



DEBUIGNE Benoît, *Espaces publics, ennemis ou alliés de la crise sanitaire ?*,  
Bruxelles : CPCP, Analyse n° 445, 2021, [en ligne :] [http://www.cpcp.be/  
publications/espace-public-crise-sanitaire](http://www.cpcp.be/publications/espace-public-crise-sanitaire).

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)**



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La situation sanitaire que nous traversons avec l'épidémie de la COVID-19 nous a obligés à repenser nos relations sociales, y compris dans l'espace public. Nos rues sont devenues le théâtre de changements rarement observés. Dans ce contexte, une série de lieux sont apparus très attractifs tandis que d'autres ont été délaissés. Afin de répondre rapidement aux besoins des habitants, l'espace public se réorganise, se réinvente. On voit fleurir des espaces d'animation spontanés, des pistes cyclables, des terrasses éphémères... Ces nouveaux aménagements ne pourraient-ils pas perdurer ? N'est-ce pas l'occasion pour l'ensemble des acteurs de la société de coproduire un nouvel espace public partagé, flexible et résilient ? L'urbanisme tactique ne pourrait-il pas livrer la bonne direction ?

### **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation**

Avenue des Arts 50, bt6 – 1000 Bruxelles

**02 318 44 33 | [info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be)**

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be) | [www.facebook.com/CPCPasbl](https://www.facebook.com/CPCPasbl)**

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :  
**[www.cpcp.be/publications/](http://www.cpcp.be/publications/)**